

A PRECISER
règles de compensation (Cf. Guide des MCCC)
règles concernant le statut AJAC (cf. guides MCCC)
règles de prise en compte des absences aux épreuves
éventuelles règles de report de notes de la session 1 à la session 2 (cf. guide des MCCC)
En cas d'ECI: explicitation des modalités d'application de la seconde chance
autres remarques

Mode de calcul retenu pour les éléments en ECI (aucun ne délivre de crédits ECTS) - mode (2) : choix de la meilleure note entre d'une part la moyenne des notes à toutes les évaluations et d'autre part la note de la dernière évaluation. - mode (4) : moyenne éventuellement pondérée de toutes les évaluations.
Modalité d'application de la seconde chance - Pour les éléments en ECI, le nombre de CC est égal au minimum requis pour garantir la seconde chance. - Pour les autres éléments, la seconde session représente la deuxième chance.
Règles de prise en compte des absences Le principe de seconde chance étant garanti par la seconde session, aucune épreuve de substitution ne sera organisée en cas d'absence justifiée.
Règles de compensation Le parcours adapté ne peut donner lieu à une compensation.
Règles concernant le statut AJAC Un étudiant en parcours adapté ne peut prétendre au statut d'AJAC.
Stage facultatif Durée de 1 semaine à 4 semaines maximum. Ce stage se effectué en dehors des périodes d'examens (du 01/05 au 31/08).

EN LICENCE
Pas de note éliminatoire Une moyenne aux semestres attendue pas de choix de notes finales entre les 2 sessions, c'est toujours la note de session 2 qui est retenue Pas de renonciation lorsqu'une note est acquise

4 CAS POSSIBLES :

Hors ECI			
	session 1	session 2	
A/	CC	tout au long de l'année	CT
B/	CC + CT		CT
C/	CT	à l'issue du semestre	CT

D/ **ECI*** **Evaluation continue intégrale**
Nombre suffisant d'évaluation tout au long du semestre pour permettre de bénéficier d'une seconde chance en cas de défaillance à l'une des épreuves
- Si ECI pour 1 UE = au moins 3 épreuves /semestre

Aucune épreuve >50 % de la note finale de l'UE

* 4 modes des calcul possibles dans l'ECI (session unique) :			
-	Exemple sur 3 notes :		N1-N2 et N3 représente la seconde chance
(1)	(N1+N2)/2	}	Prise en compte de la meilleure des 2 notes
	(N1+N2+N3)/3		
(2)	(N1+N2+N3)/3	}	Prise en compte de la meilleure des 2 notes
	N3		
(3)	N1;N2;N3	Meilleures des 2 notes / 3	
(4)	Autre formule à préciser		Soumis à validation de la CFVU

Règle d'absence retenue (ABI - ABJ)